



2^{ème} CONCOURS « FEMMES ET SPORT » PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR édition 2006 10 000 euros de prix

*« promouvoir les stratégies et les actions
dans le domaine du sport et des activités physiques
en faveur des femmes et des jeunes filles »*

L'objectif consiste à primer les associations ou personnes qui, en 2005 et jusqu'à fin avril 2006 ont assuré la promotion du sport féminin, en particulier dans les zones urbaines sensibles, la promotion de la mixité et de la coéducation par le sport, les études et recherches sur le sport féminin, le renforcement de la parité et l'accès aux postes de responsabilité ainsi que la distinction de femmes, de jeunes filles et de dirigeantes qui ont accompli une action sportive exemplaire.

La remise des Prix se fera le 4 octobre 2006 au CREPS PACA, site d'Aix en Provence
Centre de ressource national : sport féminin, sport en famille
Date de retour des dossiers : Vendredi 26 mai 2006
DRDJS, Bureau 3000, avenue Eugène Donadeï, 06700, Saint Laurent du Var

CATEGORIES DU CONCOURS

Pourront concourir dans les catégories suivantes les candidates et candidats ayant accompli :

ACTION : toutes actions réalisées en 2005 jusqu'à fin avril 2006 visant à améliorer la présence des jeunes filles dans les quartiers sensibles – pratiques sportives jusqu'à 20 ans, mixité.

COMMUNICATION/MEDIA : communication écrite ou visuelle mettant en relief la place des femmes dans les médias ; sont éligibles également, les journalistes sportives féminines ayant réalisé un travail remarquable.

MANIFESTATION SPORTIVE, FORUM : toutes manifestations qui auront pris en considération l'amélioration de la place des femmes dans le sport et l'amélioration de la parité.

ETUDE /RECHERCHE : Toute étude et recherche visant à mieux comprendre les besoins en matière de pratique des activités physiques et sportives féminines, amélioration de l'entraînement et de la performance, organisation du sport, encadrement, développement.

PERFORMANCE : toute performance sportive, originale, innovante mettant en évidence les jeunes filles ou les femmes.

DIRIGEANTE : toute dirigeante ayant œuvré pour la promotion du sport en général, du sport féminin et ou au développement de la mixité.

COUP DE CŒUR : tout projet n'entrant pas dans les catégories ci-dessus, visant la promotion des activités physiques et du sport féminin.

Pour concourir : **remplir le dossier à retirer en PDF : dd006@jeunesse-sports.gouv.fr**
en version papier dans les directions départementales de la jeunesse et des sports :
DDJS 13 : 04 91 80 83 00 ; DDJS 04 : 04 92 36 70 00 ; DDJS 05 : 04 92 53 16 00 ;
DDJS 83 : 04 94 16 90 90 ; DDJS 84 : 04 90 80 40 00 ; DDJS 06 : 04 93 19 40 00